

Dans le Pacifique, nous devrions encore une fois faire le point en ce qui concerne le flétan et le poisson de fond ainsi que la question du hareng au large du détroit de Juan de Fuca.

Une fois ces études terminées, les négociateurs en chef pourraient étudier dans quelle mesure les lacunes peuvent être comblées ou éliminées.

Pendant que nos groupes de travail sur les pêches poursuivent leurs études, une équipe de rédaction pourrait se réunir pour analyser la structure et les grandes lignes du traité global que nous espérons conclure. J'espère que ce groupe de rédaction pourra par la suite profiter de la coopération de conseillers sur certaines questions en suspens comme les normes de gestion et le traitement des excédents, de sorte qu'il puisse en tenir compte dans son programme de travail.

Avant que nous terminions cette série de réunions, il se peut que nous désirions échanger nos points de vue sur les modalités à prévoir en attendant la mise en application d'un éventuel accord permanent. Mais il nous faudra attendre les résultats de nos efforts pour résoudre les principales questions relatives aux pêches. Nous pourrions alors être en mesure de voir s'il serait possible d'adopter des positions communes de base susceptibles de paver la voie à un accord permanent.